

La Pointe de l'Espiguette et le Rhône de Saint-Roman

(S100000564)



Département : Gard
Commune : le Grau-du-Roi
Date de création : Décret du 10 Décembre 1998
Superficie : 2700 ha
Carte IGN 1/25 000^e : 2444 ET



Motivation du classement :

Le décret de 1998 justifie le classement par l'intérêt pittoresque du site. L'objectif est de préserver une unité paysagère riche et fragile, conformée par les plages et le rivage, le massif dunaire et la zone arrière au caractère agricole, le bras mort du Rhône de Saint-Roman et les zones humides qui lui sont attachées.

Description du site :

➤ Composantes paysagères et naturelles :

Le site de l'Espiguette borde le rivage méditerranéen, et constitue un élément fort de la Camargue Gardoise. S'étirant sur 10 km de long et 2 à 4 km de large, c'est un vaste espace de nature sauvage, entre l'urbanisation touristique du Grau-du-Roi et Port-Camargue à l'Ouest, les étangs camarguais à l'Est, et le bras mort du Rhône de Saint-Roman au Nord.

La plage de l'Espiguette, vaste désert de sable entre marais et mer, possède un caractère insolite, renforcé encore par la présence d'un phare à plus de 500 mètres du rivage.

Plusieurs ambiances paysagères se distinguent, où l'eau, le sable, et la végétation se mêlent et évoluent au grès du vent et des mouvements de la mer :

- au sud la large **plage** de sable fin de l'Espiguette et la mer,
- en amont de la plage le **système dunaire**,
- derrière les dunes se succèdent les **sansouïres** (colonisées par la salicorne), et les **souillères** (vastes surfaces en sable craquelé où les étendues d'eau ne subsistent qu'à certaines saisons, où la forte teneur en sel tue toute végétation),
- les **boisements** de pins pignons sont présents dans la zone du phare de l'Espiguette et celle des Baronnets.
- au nord du site quelques **zones agricoles**, mettant en relation le cordon dunaire et le Rhône de Saint-Roman.
- Le **Rhône de Saint-Roman**, d'abord étendue linéaire, s'élargie vers l'est en un vaste plan d'eau.



En amont de la plage de l'Espiguette, le système dunaire est colonisé par l'Oyat (mai 2006).



En arrière des dunes, le site de l'Espiguette présente des zones humides et des bois de pins du (janvier 2005).



Ce site présente un cordon dunaire unique dans la région. On peut y observer le processus d'évolution constante du trait de côte. La pointe, située à l'ouest engraisse de manière conséquente (plusieurs mètres par an) alors que la partie orientale du site est attaquée par la mer et régresse.

Le site de l'Espiguette permet d'observer les différents stades de formation d'une dune. Les dunes mobiles sont en perpétuelle évolution, sous l'influence de vents contraires. Les dunes blanches, elles, atteignent jusqu'à 12 mètres de hauteur. La végétation qui s'installe progressivement sur ces dunes blanches (Oyat, Euphorbe des dunes, Panicaut, et Lis de mer) va permettre leur stabilisation progressive, jusqu'au stade de la dune grise, dernière étape de la dynamique dunaire. Du point de vue de la faune, le site de l'Espiguette est un territoire exceptionnel pour les espèces d'amphibiens (comme le Crapaud calamite) et de reptiles.

➤ Histoire :

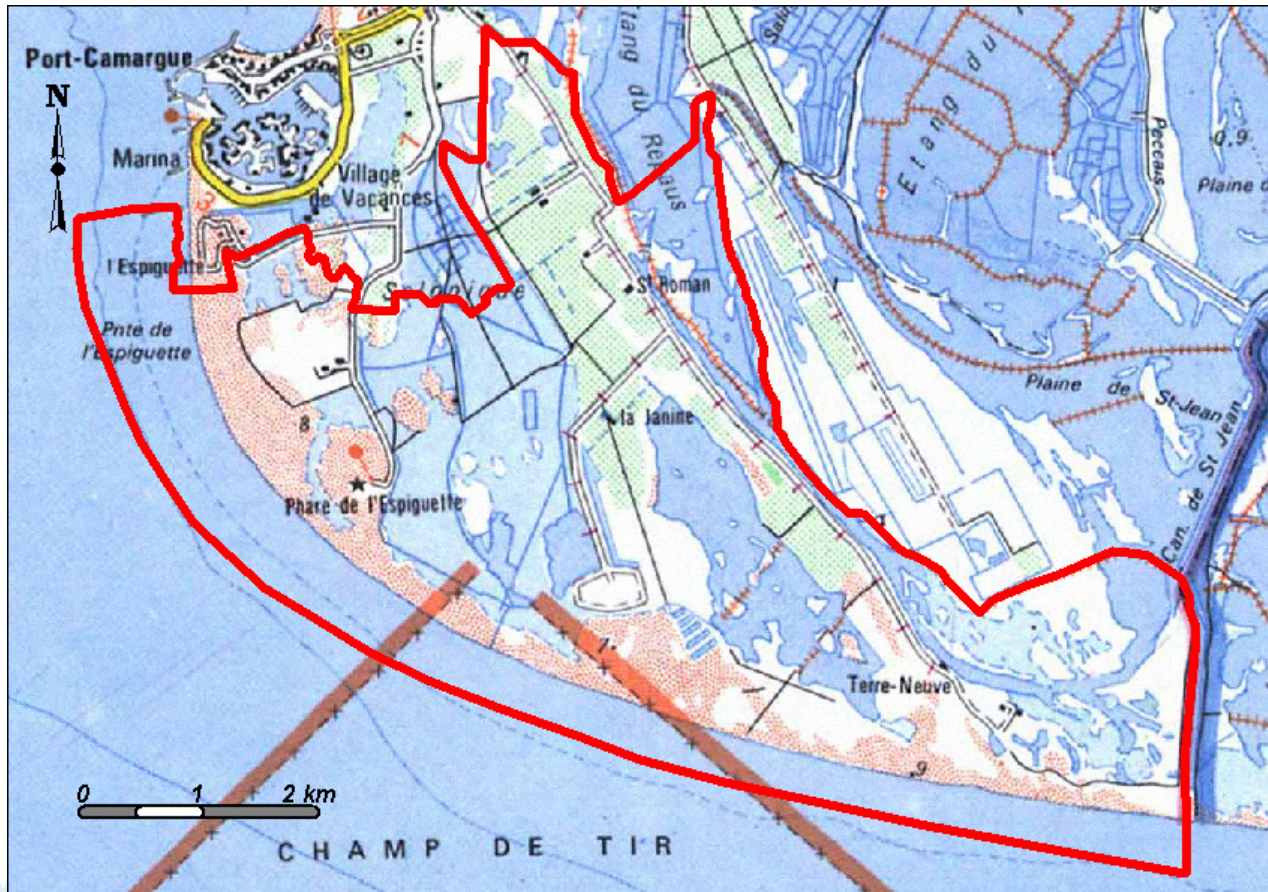
La pointe de l'Espiguette est une formation géologique récente datant du XVIII^{ème} siècle, résultant de la dégradation des deltas des bras secondaires du Rhône. Au cours de siècles l'action des vents a façonné le trait de côte et le système dunaire. Dans les années 60, une partie des dunes a été arasée et des systèmes d'irrigation ont été aménagés, afin de permettre l'exploitation agricole.

➤ Activités humaines :

L'activité s'est considérablement transformée avec la construction dans les années 60 de la station touristique du Grau-du-Roi, et au début des années 70 de Port Camargue.

- Tourisme : en période estivale elles réunissent environ 100 000 habitants ; la fréquentation de la plage de l'Espiguette a été estimée à 10 000 visiteurs par jour, selon une étude de 1998.
- Agriculture sur les terres en amont de la plage.

Document cartographique :



En rouge le périmètre classé de la pointe de l'Espiguette.

Fond de carte : scan IGN 1/100 000^e. <http://carto.languedoc-roussillon.ecologie.gouv.fr/>



Etat des lieux et enjeux :

➤ Evolution du périmètre classé :

Un premier décret avait classé ce site en 1975, il avait pour but de préserver un espace naturel remarquable en continuité de Port Camargue, et s'inscrivait dans le processus d'aménagement du littoral languedocien. Ce périmètre de 1975 fut étendu en 1998, donnant lieu au décret actuel, et permettant de renforcer et d'élargir la protection à un ensemble paysager plus cohérent.

➤ Etat actuel de conservation du site :

Depuis les années 70 des aménagements ont été réalisés pour stabiliser le cordon dunaire (épis en batteries) mais se sont avérés peu efficaces. Des travaux de rechargement du cordon dunaire sont en cours pour freiner le recul du trait de côte. Par ailleurs le développement des stations balnéaires alentours (Port Camargue, le Grau-du-Roi, la Grande-Motte) entraîne la hausse de la fréquentation touristique du site de l'Espiguette, et la construction d'infrastructures à proximité (campings, lotissements etc).

➤ Problèmes :

- Système dunaire fragile et menacé.
- Surfréquentation touristique du site en période estivale : problème d'accès au site, RD62b saturée (une voie unique pour desservir de nombreux campings et les plages ; conflits d'usage entre véhicules, piétons, cyclistes et chevaux ; absence de desserte collective et de réseau cyclable ; stationnement anarchique dans les parkings créés dans les années 70 entraînant un piétinement incontrôlé des dunes par les visiteurs). Stands de restauration et commerces installés sur les parkings (impact visuel et déchets).
- Evolution de l'agriculture : déprise agricole et surtout viticole, la friche gagne. Le maintien d'une activité agricole en arrière du système dunaire permet de préserver le caractère paysager.
- Perte d'identité du site, liée à la transformation de la perception des paysages.



Des systèmes sont mis en place pour stabiliser les dunes (janvier 2005).



Système d'épis en batterie pour freiner le recul du trait de côte (juin 2006).

Inventaires et mesures de protection concernant le site classé :

➤ Inventaires concernant le site classé :

- Site RAMSAR n°17.
- [ZICO LR 23](#) « Petite Camargue fluviolacustre », 19 300 ha, 50 espèces de la Directive oiseaux y sont recensées dont 32 jugées prioritaires.
- [ZNIEFF n°0000.6140](#), type II, « Secteur de l'Espiguette », 1393 ha.
- [ZNIEFF n°6140.0000](#), type I, « Dunes vives de l'Espiguette », 530 ha.

➤ Autres mesures de protection touchant le site classé :

- [Site d'Importance Communautaire FR9101406](#) (NATURA 2000) Camargue Gardoise, 30580 ha.





Gestion du site et principes d'action :

➤ Propriétaires fonciers :

Propriétaires privés :

- Le Conservatoire du Littoral est propriétaire de trois domaines d'une superficie totale de 525 hectares (la Capelude, la Janine et Terre Neuve), tous inclus dans le site classé de l'Espiguette.
- Les parcelles agricoles appartiennent à des propriétaires privés.

Propriétaires publics :

- Le site classé comprend aussi quelques terrains communaux (Grau-du-Roi).
- Le site classé englobe une bande de 500 m à partir du rivage vers le large (400 hectares), qui appartient au Domaine Maritime Public.



La plage de l'Espiguette en hiver (janvier 2006).

➤ Gestionnaires et orientations pour la gestion du site :

Un premier document de gestion du site classé a été rédigé en 1997, qui insiste sur la nécessité de protéger le littoral et le système dunaire, de réguler la fréquentation touristique, de gérer le réseau hydraulique, et de maintenir les exploitations agricoles. Ces orientations de gestion ont été précisées avec l'implantation de l'OGS.

La municipalité du Grau-du-Roi, membre du Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise, se charge d'entretenir et surveiller le site de l'Espiguette (surveillance et sécurité, garde-vert, poubelles et ramassage d'ordures). Le Conservatoire du Littoral lui a également confié la gestion de ces domaines. Elle organise également des actions de sensibilisation à l'environnement. On observe une réelle prise de conscience de la nécessité de préserver le site dans la politique communale.

Dans le cadre du réseau européen NATURA 2000, le Site d'Intérêt Communautaire «Camargue Gardoise» concerne le site classé de l'Espiguette. Afin de protéger les espèces et leurs habitats, un document d'objectif (le [DOCOB Camargue Gardoise](#)) a été élaboré de manière concertée, le Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise et le Centre de Découverte du Scamandre étant les opérateurs locaux. Il définit les orientations de gestion et les mesures de conservation, qui influenceront donc sur la gestion du site classé, et pourront notamment avoir un impact paysager.

➤ Principes de l'OGS Camargue Gardoise :

La gestion du site classé de la Pointe de l'Espiguette s'inscrit dans le cadre de l'Opération Grand Site Camargue Gardoise, qui vise la valorisation des différents sites concernés ainsi que l'organisation de la fréquentation touristique. Le maître d'ouvrage de l'OGS est le Syndicat Mixte pour la Protection et la Gestion de la Camargue Gardoise, créé en 1998.

Le programme d'actions de l'OGS élaboré en 2003 définit plusieurs principes pour la gestion du site de l'Espiguette. L'objectif est de préserver le caractère « naturel » du site, en réalisant différents aménagements légers :

- Utiliser l'eau comme moyen de gestion de la fréquentation : délimiter les parkings ou îles de stationnement, et contraindre (réseau de roubines), guider et canaliser les flux de circulation (passerelle délimitant les accès à la plage).
- Diversifier les modes d'accès (navette terrestre et fluviale, bac, pistes cyclable et équestre).

Maîtriser les activités commerciales.





Sources :

CHAMBON et NEGRE, 2001, *Aménagement des abords du site de l'Espiguette dans le cadre de l'opération grand site Petite Camargue Gardoise*, Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise, Nîmes, 15 p.

SNABRE Corinne, décembre 1998, *Enquête de fréquentation du site de l'Espiguette*, DIREN L-R, Nîmes, 38 p.

SNABRE Corinne, septembre 2003, *Programme de l'Opération Grand Site Camargue Gardoise*, DIREN L-R/ Syndicat mixte pour la protection et la gestion de la Camargue Gardoise, Nîmes, 71 p.

SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE, mai 2001, *Opération Grand Site Petite Camargue : pour une valorisation des activités et des productions locales*, Saint-Nazaire, ECOSYS, 42 p.

SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE/DIREN/CG30, juin 2002, *Opération Grand Site Camargue Gardoise : principes et propositions d'actions*.

SYNDICAT MIXTE POUR LA PROTECTION ET LA GESTION DE LA CAMARGUE GARDOISE, 1998, *Plan Paysage de la Camargue Gardoise : un enjeu pour l'avenir*, Nîmes, 42 p.

<http://www.conservatoire-du-littoral.fr/front/process/Content.asp?rub=8&rubec=98&site=1964&entite=98>

<http://www.camarguegadoise.com/gdsite/gdsite.html>

